

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS / « Le Cercle »

1. OBJET ET DURÉE

1. La société Pokawa, société par actions simplifiée au capital de 2.470,60 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 830 213 203, dont le siège social est situé 7 rue de Bucarest, 75008 PARIS (ci-après « **Pokawa** »), organise un Jeu-Concours, intitulé « Jeu concours / Le Cercle » (ci-après le « **Jeu-Concours** »).
2. Le Jeu-Concours se tiendra du **25 septembre au 1 octobre 2024**.
3. Le Jeu-Concours est **sans obligation d'achat**. Deux (2) gagnants seront tirés au sort et remporteront une (1) session chez "Le Cercle" et un (1) menu Pokawa (entrée, plat, dessert selon les stocks disponibles).

"Le Cercle" dispose de trois salles de sports situés uniquement à Paris (75), et propose des séances sport d'une durée de cinquante (50) minutes alliant "bootcamp" (entraînement sportif conçus pour augmenter la force et la forme physique grâce à une variété d'exercices de groupe à des intervalles d'intensité différents) et boxe anglaise.

Pour plus d'informations : <https://www.lecercle-boxing.com/concept-lecercle/>

Il est souligné que le Cercle dispose de salles de sport **uniquement au sein de la ville de Paris (75)**. **Tout frais de transport pour se déplacer à l'une des dites salles de sport n'est pas inclus dans le lot.**

2. ANNONCE DU JEU-CONCOURS

Le Jeu-Concours est annoncé :

- Sur sa page de réseau social Instagram.

Pokawa se réserve le droit de faire connaître le Jeu-Concours sur différents supports marketing (sites internet, réseaux sociaux, application, etc).

3. PARTICIPANTS

Le Jeu-Concours est ouvert aux personnes suivantes : personnes physiques majeures domiciliées à Paris et en région parisienne en France Métropolitaine.

4. MODALITÉS

1. Pour participer au Jeu-Concours, chaque participant doit être abonné aux comptes Instagram @Pokawaworld et @LeCercleBoxing, aimer le post et mentionner au moins deux (2) utilisateurs du réseau social sous le post Instagram dédié au concours, publié le 25 septembre 2024 sur le compte @Pokawaworld.
2. La clôture des participations aura lieu le 1 octobre 2024 à 20h.

5. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

1. Les gagnants (ci-après : les « Gagnants ») seront désignés selon les conditions suivantes : aléatoirement.
2. Les Gagnants seront prévenus dans les meilleurs délais après la fin du Jeu-Concours, selon les modalités suivantes : un Gagnant sera contacté via message privé Instagram par le compte @Pokawaworld et le second Gagnant sera contacté via message privé Instagram par le compte @lecercleboxing, afin de récupérer le lot.

6. DESCRIPTION ET ATTRIBUTION DES LOTS

1. Les dotations mises en jeu (ci-après le(s) « **Lots** ») sont les suivantes :
 - Une (1) “session Le Cercle Boxing” par Gagnant ;
 - Un (1) “menu Pokawa” entrée, plat, dessert selon les stocks disponibles) par Gagnant.
2. Le Lot sera transmis à chaque Gagnant par message privé Instagram et par le biais d’un code promotionnel égal à la somme du Lot. Le code promotionnel sera valable six (6) mois, dans le restaurant POKAWA et dans la salle de sport “the Cercle” choisis par chaque Gagnant.

7. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX OPERATIONS DE POKAWA

Le participant reconnaît avoir pris connaissance, compris et accepté sans réserve les Conditions Générales jointes au présent Règlement, l’ensemble de ces documents décrivant les modalités et les conditions dans lesquelles le participant prend part au Jeu-Concours.

